



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question écrite n° 8256

Texte de la question

Les cas de sida provoqués par une transfusion sont, en France, sept fois plus nombreux en Allemagne, onze fois plus nombreux qu'aux Pays-Bas, dix-sept fois plus nombreux qu'en Grande-Bretagne. Cette performance particulière met en cause les autorités politiques et sanitaires de notre pays. Or, il semble que les procédures concernant les autorités politiques avancent particulièrement lentement, surtout en comparaison de la mortalité des victimes. Afin que les victimes, leurs proches et l'ensemble des Français n'éprouvent le sentiment que justice n'a été que partiellement rendue et que certaines catégories de responsables n'ont jamais à rendre compte de leurs actes, M. Jean-Marie Le Chevallier demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir expliquer l'état des affaires en cours.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Le Chevallier](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8256

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 1997, page 4744

Question retirée le : 9 février 1998 (Fin de mandat)